

PILLAC - 16390

Compte-rendu de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL du mercredi 23 avril 2025 à 20 h 30

Rappel de l'ordre du jour (convocation du 17 avril 2025)

Sont présents :

- Mme Viviane BERTHELOMET
- Mme Geraldine BOUILLON
- Mme Lysiane BOURON
- M. Jeannick EHRENMANN
- M. Philippe KIPP
- Mme Anne LIRIO
- M. Dominique STREIFF

- Absent excusé :
Mr VERGNON Cyril donne pouvoir à Mme BOUILLON Géraldine

Absent(s) : M. Valentin GILLET

✕

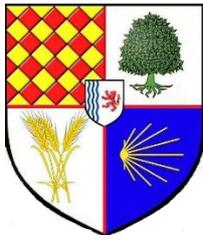
Ordre du jour :

- Désignation du secrétaire de séance,
- Approbation du CM du 27/03/2025,
- Actions du Maire depuis le 27/03/2025,
- Délibération travaux de voirie 2025

- Questions diverses

✕

- **Désignation du secrétaire de séance**
Mme BOURON Lysiane est désignée secrétaire de séance
- **Approbation du compte rendu du conseil municipal du 27/03/2025**
Pas de remarque sur le compte rendu, celui-ci est adopté.
- **Actions du Maire depuis le 27/03/2025**
16/04/2025 Commission développement durable



PILLAC - 16390

- **Délibération travaux de voirie 2025**

Mr le Maire présente au conseil municipal la liste des voies qui ont été chiffrées pour la campagne 2025 :

- Voie communale du Bel air (57m) au niveau de la patte d'oie
- Voie communale de La Lucasse (91m) de la départementale 140 jusque devant chez Mr VERGNON
- Les grands Champs (environ 150m)
- Des Côtes aux Rides (environ 160m), du pont à la départementale 709
- La Rérie (159m) du terrain d'aviation aux bâtiments de Mr LE GRELLE
- Chemin de Chaury, de la route de Servolle jusque chez Mr FORILIERE
- La voie communale de St ROMAIN (87m en 3 tronçons)

Après discussion et afin de rester dans le budget que s'était fixé le conseil municipal pour le budget 2025, le choix se porte sur :

- Voie communale du Bel air pour un montant de 2622.00€ TTC
- Voie communale de La Lucasse pour un montant de 3156.00€ TTC
- Les grands Champs pour un montant de 4054.56€ TTC
- La Rérie pour un montant de 5339.28€ TTC
- La voie communale de St ROMAIN pour un montant de 10572.00€

Soit un budget total de 25743.84€

Le conseil municipal passe au vote

0 voix contre

0 abstention

8 voix pour

Questions diverses

Pas de question ; Mr le Maire informe simplement que les travaux de réfection de la rue François Monget près de chez Mr ROUZEAU confiés à l'entreprise LAFRAIE sont en cours.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 10.

Le Maire

La secrétaire de séance